

L'atmosphère en évolution :

Implications pour la sécurité du globe

TORONTO — Une conférence internationale ayant pour thème « L'atmosphère en évolution : Implications pour la sécurité du globe » s'est tenue à Toronto du 27 au 30 juin 1988. Elle a réuni 340 participants de 46 pays.

L'objectif premier de la rencontre était de sensibiliser les hommes politiques, les décideurs, les médias et le public au problème des changements climatiques et d'entamer un dialogue entre les scientifiques et les technocrates. Dans leurs délibérations, les participants ont confirmé les inquiétudes exprimées un peu partout dans le monde quant aux changements climatiques causés par les émissions plus nombreuses à l'origine de l'effet de serre. L'atmosphère terrestre change à une vitesse sans précédent du fait des polluants d'origine anthropique, de l'utilisation excessive, non efficace et non rentable des combustibles fossiles, et des effets de l'augmentation rapide de la population dans de nombreuses régions.

Des répercussions profondes découleront du réchauffement mondial et de la hausse du niveau des océans, phénomènes qui se manifestent de plus en plus sous l'effet de l'accroissement de la concentration atmosphérique du gaz carbonique et des autres gaz à effet de serre. D'autres grandes incidences résultent de l'appauvrissement de la couche d'ozone qui accroît les problèmes causés par le rayonnement ultraviolet. Les meilleures prévisions dont nous disposons révèlent une perturbation économique et sociale qui pourrait avoir de graves répercussions pour les générations actuelles et futures, aggraver les tensions internationales et augmenter les risques de conflits internationaux et de guerres civiles.

La Conférence invite les gouvernements, les Nations Unies et les institutions spécialisées, le secteur privé, les établissements d'enseignement, les organisations non gouvernementales et les individus à prendre des mesures particulières pour atténuer la crise imminente qu'entraînera la pollution de l'atmosphère. Un pays isolé n'est pas en mesure de résoudre le problème. La coopération internationale pour l'exploita-

tion, la surveillance et la recherche en ce qui concerne les ressources communes est essentielle.

La Conférence invite les gouvernements à établir de toute urgence un *Plan d'action pour la protection de l'atmosphère*. Ce plan doit comprendre une convention-cadre internationale, tout en nous permettant d'encourager d'autres ententes de normalisation, et comprendre aussi des règlements nationaux pour la protection de l'atmosphère mondiale. La Conférence invite aussi les gouvernements à créer un *Fonds mondial pour l'atmosphère* qui serait partiellement alimenté par une taxe prélevée sur l'utilisation des combustibles fossiles dans les pays industrialisés et qui fournirait ainsi une partie importante des ressources nécessaires pour l'application des mesures.

La Conférence constitue une étape extrêmement importante de l'harmonisation des objectifs d'environnement, de société et d'expansion.

Elle constitue un bon point de départ pour des initiatives futures, et tout particulièrement pour la réunion d'experts juridiques et de spécialistes en politiques sur l'élaboration d'une convention-cadre mondiale relative à la protection de l'atmosphère, que le ministère des Affaires extérieures et Environnement Canada accueillera conjointement à Ottawa en février prochain. Les changements climatiques seront à l'ordre du

jour de bon nombre de réunions importantes au cours des quatre prochaines années.

Programmes intégrés

1. Examiner, d'ici à 1992, les besoins des établissements pour la collaboration en matière de recherche, d'évaluation et de conception de lignes de conduite sur le plan international, intergouvernemental et non gouvernemental, au niveau régional et national.
2. Étendre et améliorer, d'ici à l'an 2000, un système mondial de surveillance et d'information des Nations Unies qui comprendra les techniques avancées de mesure, de stockage et d'extraction des données, et de communications afin de déceler les changements survenus aux paramètres physiques, chimiques, biologiques et socioéconomiques qui décrivent collectivement le milieu humain. Les gouvernements doivent être responsables de l'élaboration de ce système.
3. Formuler un programme éducatif qui fera connaître aux générations actuelles et futures l'importance de traiter des questions d'un environnement viable, des mesures nécessaires et du besoin de programmes intégrés interdisciplinaires. ■

Québec — Sommet technologique

Le premier Sommet québécois sur la technologie avait lieu en octobre 1988. Il réunissait des représentants d'entreprises, du milieu politique et universitaire. Quelque 300 participants ont pris part aux échanges et participé aux 15 ateliers où on a discuté des sujets suivants : innovation et recherche en transport, télécommunication, alimentation et agriculture, électronique, informatique, produits de la forêt et papier, industrie chimique, etc.

Le Québec est déterminé à accentuer ses efforts dans le domaine de la recherche technologique en y injectant près de 11,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. ■

Boursiers algériens

Grâce au programme de bourses à frais partagés entre l'Algérie et le Canada, 49 boursiers algériens sont arrivés au Canada au début de la présente année scolaire. Après un stage intensif d'immersion en anglais à l'automne 1987 à l'Université Concordia et à l'Université d'Ottawa, ces étudiants ont été admis à l'hiver 1988 dans les établissements suivants : École Polytechnique de Montréal (5), Université Queen's (6), Université d'Ottawa (2), Université Laval (24), Université de Montréal (8), Université de Sherbrooke (4). La majorité des étudiants poursuivent leur formation dans les universités francophones. ■